Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 029-242900769-20260625-20260625_32-DE

CCA GGLOMÉRATION
CONCARNEAU CORNOUAILLE
Arrondissement de Quimper • Département du Finistère

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU JEUDI 25 JUIN 2026 **N° 20260625_32**

OBJET • Bilan des acquisitions et des cessions immobilières en 2025

Nombre d'élus communautaires • 48
Présents • 36
Pouvoirs • 11
Votants • 47

Par convocation en date du 18 juin 2026, les membres composant le conseil communautaire de Concarneau Cornouaille Agglomération se sont réunis le 25 juin 2026 à l'hôtel d'Agglomération à 18h30, sous la présidence de Monsieur Olivier BELLEC, Président.

PRÉSENTS • BELLEC Olivier, BERTHOU Cathy, BLOT Jean-Louis, BRAESCU-ANDRIEU Morgane, COUILLARD Philippe, CRUAU Ludivine, DANJOU Maryse, DAUTEL Christian, EPARVIER Marie-Hélène, ESVANT Catherine, GUILLOU Claude, GUILLOU Valérie, KERHERVE Julien, LALLEMENT Dominique, LAMOUR Patrick, LE BON Thomas, LE BRIS Gilbert, LE CALVEZ Fabienne, LE CORRE Didier, LE GAILLARD Quentin, LESCA Véronique, LE PAGE Muriel, LESAGE Luc, LE BRETON Marie-Pierre, MANUSSET Sandrine, MAO Denis, MAREC Tiphaine, MARREC Gauthier, MARSAULT Aude, NIQUE Catherine, PAGNARD Guy, PATY Elena, PRIGENT Gildas, RANNOU Jacques, RAOUL Christine, ROSARIO Manon.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR • ANDRO Guénaëlle (pouvoir à C. RAOUL), CAUGANT Daniel (pouvoir à Olivier BELLEC), LE MOAL Karen (pouvoir à Jacques RANNOU), CARDUNER Didier (pouvoir à Morgane BREASCU-ANDRIEU), JAMET Marie-Thérèse (pouvoir à Aude MARSAULT), DUPUY Julie (pouvoir à T. LE BON), LE BARON René (pouvoir à J. KERHERVÉ), HELIAS Sophie (pouvoir à L. CRUAU), GUILLOU Nils (pouvoir à T. MAREC), LOUSSOUARN Michel (pouvoir à D. MAO), NAVINER Marylène (pouvoir à Dominique LALLEMENT).

ABSENTS • LE BRETON Kévin

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE • Marie-Hélène ÉPARVIER

Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 029-242900769-20260625-20260625_32-DE

Olivier BELLEC expose que vu l'article L.5211-37 du CGCT, le conseil communautaire doit approuver le bilan des acquisitions et cessions opérées par Concarneau Cornouaille Agglomération chaque année. Ce bilan donne lieu à une délibération et il sera annexé au compte financier unique de CCA.

Chaque acquisition ou cession de l'établissement public a donné lieu à délibération motivée de l'organe délibérant portant sur les conditions de la transaction et ses caractéristiques essentielles.

En 2025, les cessions et acquisitions suivantes ont été réalisées par CCA (actes signés en 2025) :

- **Au titre de la compétence « eau et assainissement »,** CCA a cédé les terrains suivants à des entreprises :

  - Parcelle cadastrée section BB numéro 135, rue des Abbés Tanguy à Pont-Aven, d'une superficie de 6m2, à la société NEXITY IR PROGRAMME GSI, dans le cadre d'un projet immobilier de construction de logements, pour un montant de 234€ (acte signé le 19/07/2025).

- **Au titre de sa compétence « eau potable »**

  - Parcelle cadastrée CZ 91 au lieu-dit Poteau Vert à Concarneau, d'une surface totale de 8 324 m² au prix de 20.01€ HT/m² soit un prix total net vendeur de 166 500 €HT, afin d'augmenter la surface disponible pour le projet de construction du bâtiment abritant le service Eau-Assainissement, de faciliter l'accessibilité du site et de constituer une réserve foncière (acte signé le 28/04/2025).
  - Parcelle cadastrée CZ 92 au lieu-dit Poteau Vert à Concarneau, d'une surface totale de 7 442 m² au prix de 30 € HT/m² soit un prix total net vendeur de 223 260 €HT, afin d'augmenter la surface disponible pour le projet de construction du bâtiment abritant le service Eau-Assainissement, de faciliter l'accessibilité du site et de constituer une réserve foncière (acte signé le 28/04/2025).

- **Au titre de la compétence « construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire »**

  - Parcelle AB172, d'une surface de 1272 m², appartenant à la ville de Saint-Yvi, pour la construction d'une médiathèque (acte signé le 12/09/2025).

Considérant les avis favorables de la commission moyens généraux du 9 juin 2026 et du bureau communautaire du 16 juin 2026,
Ayant entendu le rapporteur,
Après en avoir délibéré,

A 47 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre,

Le conseil communautaire :

> **Prend** acte de ce bilan des acquisitions et cessions immobilières 2025.
> **Autorise** Monsieur le Président à signer tout document en lien avec cette affaire.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire.

Fait à Concarneau, le 26 juin 2026

Signé par : Olivier BELLEC
Date : 02/07/2026
Qualité : PRESIDENT